

Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE)



Sommaire

Sommaire	3
I. Introduction	5
A. Rappel CCCE :	5
1.1) Statuts juridiques	6
1.2) Budget	6
II. Bilan Moral	6
A) Point sur la gouvernance du CCCE	6
1.1) Vie de l'association sur la période écoulée :	6
1.2) Composition des membres du CCCE	7
1.3) Bilan des réunions internes	8
B) Contenus liés aux activités de l'association	11
1.1) Point sur l'influence du conflit du projet de cession de Vale NC sur les activités et missions du CCCE	11
1.2) Bilan des rendus d'études financé par le CCCE	11
C) Etat de l'équipe fonctionnelle du CCCE	12
III. Perspective de développement	12
A) Projet de restructuration du CCCE à présenter (Cf Annexe)	12
1.1) Organisation	12
1.2) Organigramme	13
B) Calendrier 2021	14
1.1) Planning point d'étapes 2021	14
1.2) Planning des projets/dossiers importants 2022	14
IV) Evènements postérieurs à la clôture 31/12/20	14
Conclusion	16

Le mot du président

En préambule, je souhaite utiliser ce temps de paroles pour m'adresser à nos « vieux ». En effet, c'est avec beaucoup de fierté, mais également de respect et d'humilité que je m'abaisse devant vous qui m'avez nommé Président lors du Conseil qui s'est déroulé à l'île Ouen en 2019. Je tiens également à remercier les membres de droit et les conseillers de l'association qui ont su maintenir, malgré les crises successives, la stratégie d'autonomie du CCCE tant voulu par nos populations.

En effet, fin 2019, comme vous le savez, le Président Directeur Général de Vale Nouvelle-Calédonie avait annoncé un changement radical de cap, et de stratégie industrielle et minière pour Vale NC ce qui s'est traduit par le projet de cession de VALE NC. Cette stratégie a conduit à un conflit de 6 mois entre les coutumiers de l'aire Djubea-Kapumë et l'industriel autour de cette cession et le CCCE s'est rapidement retrouvé en difficulté et dans l'incapacité de remplir ces missions de surveillance environnementale sur site. Heureusement, ce conflit a pu aboutir à une usine pays, avec une gouvernance qui associe pour la première fois des intérêts calédoniens majoritaires. A cela s'ajoute la crise sanitaire qui a retardé à chaque fois les échéances importantes de la structure. La situation conflictuelle et instable nous a obligé à rapidement faire évoluer l'organisation du CCCE. C'était un de nos principaux axes de travail durant notre mandat étant donné notre incapacité à émettre une surveillance sur site faute de personnel et d'accord avec l'industriel.

Je pense que nous sommes tous d'accord aujourd'hui pour dire que le Comité est un outil indispensable au service de nos populations du Sud. Nous ferons tout pour le préserver. Notre objectif à terme est de rendre notre structure parfaitement autonome et pérenne, et qui puisse répondre aux défis environnementaux de l'aire coutumière Drubéa Kapüme. Nous comptons sur le soutien de tous pour appuyer notre démarche. Parce que l'environnement est l'affaire de tous. Tchokwa.

I. Introduction

A. Rappel CCCE :

Le Comité Consultatif Coutumier Environnemental a pour but de contribuer à atteindre l'objectif de développement durable, dans le cadre du Pacte pour un développement durable du Grand Sud, signé entre la société Vale Nouvelle-Calédonie et les représentants des populations du Grand Sud, en associant les représentants des populations voisines au projet d'usine hydrométallurgique de traitement du nickel et du cobalt.

Elle aura pour missions :

- de favoriser l'information continue des populations voisines et de participer au développement continu des programmes de surveillance et de suivi des opérations d'exploitation ;
- d'instaurer une discussion permanente entre la société Vale Nouvelle-Calédonie et les populations voisines au Projet ;
- de garantir la participation des instances coutumières au suivi environnemental du projet et à ses impacts socioculturels ;
- de prendre en considération le savoir traditionnel kanak, les données scientifiques collectées et le retour d'expérience.

Dans le cadre de ses missions, l'association, à travers son Conseil, aura la possibilité :

- de donner un avis sur le programme de gestion environnemental de la société Vale Nouvelle-Calédonie et sur le protocole de surveillance en tenant compte du cadre réglementaire applicable ;
- de formuler des avis concernant notamment les documents suivants :
 - le plan d'exploitation des espaces susceptibles d'être impactés de façon significative ;
 - les programmes de surveillance environnementale et les programmes de suivi des opérations ;
 - les résultats des opérations de surveillance du site et des autres données à caractère environnemental ;
 - le bilan environnemental annuel ;
 - les plans d'intervention environnementaux, d'intervention d'urgence et les plans de fermeture.
- d'être informée par la société Vale Nouvelle-Calédonie du contenu et de l'avancement des dossiers de demande de permis environnementaux sur lesquels elle pourra également émettre des avis ou recommandations ;
- d'être informée des mesures correctives prises par la société Vale Nouvelle-Calédonie en cas de non-conformité aux permis environnementaux ou autorisations ;

- la possibilité de décider de la conduite d'études environnementales concernant l'exploitation et son impact ;
- la possibilité de formuler des recommandations à la société Vale Nouvelle-Calédonie sur les mesures à prendre afin de prévenir ou de minimiser l'impact des opérations sur l'environnement ;
- élaborer une stratégie de mise en valeur du savoir traditionnel kanak au sein des opérations ;
- prendre en considération, dans le cadre de ses travaux les intérêts particuliers des tribus de Païta compte tenu des liens coutumiers existants.

1.1) Statuts juridiques

Il a été convenu entre les signataires du Pacte pour un développement durable réunit en Assemblée Générale Constitutive le 29 octobre 2009 que le Comité Consultatif Coutumier Environnemental prenne la forme juridique d'une association de loi 1901 et ce, afin de garder une certaine souplesse.

1.2) Budget

Pour mener à bien ses missions, le CCCE dispose d'un budget annuel initial de 24 millions FCFP, revalorisé chaque année au taux de 1,5% par an à compter de la troisième année.

Le compte du CCCE est abrité par la Société Générale et la gestion du compte est confiée au trésorier. Les modalités liées à la gestion de ce compte ont été validées par voie de procès-verbal en date du 12/04/2010 (cf. annexe).

II. Bilan Moral

A) Point sur la gouvernance du CCCE

1.1) Vie de l'association sur la période écoulée :

a) Situation

Le comité consultatif coutumier environnemental a été dans l'obligation de mettre en sommeil ces activités durant le conflit du projet de cession de Vale NC. Par conséquent, depuis le mois d'octobre 2020, l'équipe technique et le bureau administratif de Vale NC, ne sont plus à disposition de l'association et les activités de suivis environnementaux sur site et sur mine, ont cessé et le sont toujours actuellement.

b) Évolution de l'activité,

L'association s'est dotée d'un coordinateur, afin de répondre aux besoins administratifs de la structure, maintenir un fonctionnement minimum et avoir la capacité de pouvoir répondre aux inquiétudes de la population et défendre leurs intérêts tant sur un point de vue environnemental que sociétal. Le coordinateur est en charge également de proposer un projet de structuration de l'association capable de répondre aux nouveaux défis qu'impose la cession de l'usine du sud, et prendre en compte les pistes d'améliorations évoquées lors du bilan du Pacte.

Actuellement, le CCCE est en cours de recrutement de l'équipe technique en charge des missions de surveillances et communications environnementales.

1^{er} Phase : recrutement d'un ingénieur

2^e Phase : Recrutement d'un technicien supérieur

3^e Phase : Recrutement de 4 techniciens

1.2) Composition des membres du CCCE

Assemblée Générale		
Membres de droit	Titulaires	Suppléants
Senat coutumier	Justin Gaïa	Pascal WADECLA
Conseil Djubea Kapumë	John TINDAO	Rudolph TOGNA
Chefferie Touaourou-Waho	Adrien KOROMA	
Chefferie de Goro	Jean-Pierre AGOURERE	
Chefferie Unia	Lambert TARA	
Chefferie Conception	Rudolph TOGNA	Maurice DHOU
Chefferie L'île Ouen	Pascal WADECLA	
Chefferie Saint-Louis	Jean-Pierre WAMYTAN	
Chefferie Mont-Dore	KATE Gilbert	
Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	Adrien APIKAOUA
Chefferie Païta	Jean-Claude KOMEDJI	
Comité Rheebeu Nuu	Sileva MAPOU	André VAMA
Membres observateur		
Vale NC/Prony Ressources	Daniel RONEICE	Yann VESILLIER

Conseil CCCE		
	Conseillers titulaires	Conseillers suppléants
Senat coutumier	Pascal WADECLA	Victor AKAPO
	Justin GAÏA	Rock Alphonse WAMYTAN
Conseil Djubea Kapumë	Gilbert KATE	Rock Joseph WAMYTAN
	Rudolph TOGNA	Jocelyn OUAKA
	Jean-Claude KOMEDJI	Michel NADOBA
	Christophe VAKIE	Joseph VENDEGOU
	Pascal WADECLA	<i>A désigner par écrit</i>
Chefferie Yaté	Robert ATITI	Adrien KOROMA
Chefferie Mont-Dore	Joseph KATE	Kenny POITCHILI

Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	Adrien APIKAOUA
Comité Rheebeu Nuu	André VAMA Gille TARA Alain MOUYRI Sileva MAPOU Bernard VOUTI	Martial ATITI Steeve OUETCHO Guy TONKOMBOUE Lambert TARA Maurice DHOU
Vale NC/Prony Ressources	Daniel RONEICE Yann VESILLIER	Jean-luc FOLIO Mathilde VERDIER

Bureau	
Fonction	Représentant
Président	Sileva MAPOU
Vice-Président	Christophe VAKIE
Trésorier	Joseph KATE
Secrétaire	André VAMA

1.3) Bilan des réunions internes

a) Représentation en Assemblée générale

Présent

Assemblée générale du 31 juillet 2020		
Membres de droit	Conseillers titulaires	Présents
Senat coutumier	Rock Alphonse WAMYTAN Victor AKAPO	
Conseil Djubea Kapumë	Gilbert KATE Rudolph TOGNA Jean-Claude KOMEDJI Christophe VAKIE Pascal WADECLA	X X X X
Chefferie Yaté	Robert ATITI	X
Chefferie Mont-Dore	Joseph KATE	
Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	
Comité Rheebeu Nuu	André VAMA Gille TARA	X X

	Alain Mouyri	X
	Sileva MAPOU	X
	Bernard VOUTI	X

b) Représentation en Conseil d'administration

Présent :

Conseil CCCE tribu de Goro le 07 juillet 2020		
Membres de droit	Conseillers titulaires présent	Présent
Senat coutumier	Rock Alphonse WAMYTAN Victor AKAPO	
Conseil Djubea Kapumë	Gilbert KATE	X
	Rudolph TOGNA	X
	Jean-Claude KOMEDJI	X
	Christophe VAKIE	
Chefferie Yaté	Robert ATITI	X
Chefferie Mont-Dore	Adolphe MOYATEA	
Chefferie Ile des pins	Marcelin DOUEPERE	
Comité Rheebeu Nu	André VAMA	X
	Gille TARA	X
	Alain Mouyri	X
	Sileva MAPOU	X
	Bernard VOUTI	X

Conseil CCCE tribu de Goro le 31 juillet 2020		
Membres de droit	Conseillers titulaires présent	Présent
Senat coutumier	Rock Alphonse WAMYTAN Victor AKAPO	

Conseil Djubea Kapumë	<i>Gilbert KATE</i>	X
	<i>Rudolph TOGNA</i>	X
	<i>Jean-Claude KOMEDJI</i>	X
	<i>Christophe VAKIE</i>	X
	<i>Pascal WADECLA</i>	X
Chefferie Yaté	Robert ATITI	X
Chefferie Mont-Dore	Adolphe MOYATEA	
Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	
Comité Rheebeu Nu	André VAMA	X
	Gille TARA	X
	Alain Mouyri	X
	Sileva MAPOU	X
	Bernard VOUTI	X

c) Représentation en réunion de bureau

12 réunions de bureau

Dates réunion de bureau	Objet des réunions
20-02-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les comptes du CCCE - Point sur la situation de VNC - Audit avec le commissaire au compte - Point sur les techniciens CCCE et le projet de licenciement économique en vue de la restructuration de l'usine
27-02-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les comptes du CCCE avec le commissaire au compte
12-03-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur la rencontre avec la ZCO - Point sur la hausse des points de départ d'incendie dans la zone de l'usine
30-04-2020	Point sur la situation VNC : <ul style="list-style-type: none"> - Arrêt de la raffinerie le 29-04-2020, avec le début des discussions pour les potentiels repreneurs et investisseurs.
11-05-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur la synthèse faite par le commissaire au compte 2019
21-05-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de la zone de stockage de soufre - Visite de la végétation impactée par les émissions de SO2
23-06-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Point de situation des techniciens CCCE

	- Etat du budget du CCCE : demande de versement du 2 nd et 3 ^e trimestre 2020.
06-08-2020	- Point normal
14-09-2020	- Présentation du projet de cession de saprolite - Présentation de l'incendie sur mine en date du 11-09 - Etat des finances
26-10-2020	- Point sur le projet de cession de saprolite de la SLN
12-11-2020	- Proposition et validation de la participation financière du CCCE au séminaire organisé par le CCDK - Préparation à la réunion avec la DIMENC - Présentation de la proposition de la convention entre VALE NC et le CCCE concernant la mise à disposition du personnel - Point sur la situation du déversement de boue dans le bassin de stockage de la baie nord, post chargement
02-12-2020	- Point normal

B) Contenus liés aux activités de l'association

1.1) Point sur l'influence du conflit du projet de cession de Vale NC sur les activités et missions du CCCE

Depuis novembre 2020, l'équipe technique et l'ingénieur normalement mise à disposition par Vale NC, ont été retirés sans avis et sans courrier officiel d'annonce de retrait du personnel. Le coordinateur a maintenu une activité de gestion administrative et un relationnel avec les différents prestataires et partenaires de l'association.

1.2) Bilan des rendus d'études financé par le CCCE

Etudes	Entreprises	Conclusions	Coûts
Vers une meilleure connaissance de la biodiversité aquatique des dolines du Grand Sud de la Nouvelle-Calédonie	ETHYCO	Dolines : milieux relativement riches (espèces rares, endémiques, localisées) <ul style="list-style-type: none"> • argumenter les actions de gestion et de conservation • Réévaluation de la taxonomie (meilleure connaissance, publications) • Nécessité d'une méthodologie adaptée (échantillonnages, descriptions, période de prélèvement) • Éléments sur la dynamique de recolonisation des dolines temporaires par la faune invertébrée (juin) • Étude à compléter (zones) • Base pour la production d'un atlas des milieux stagnants du Grand Sud (Incluant la faune temporaire) 	5 459 000 xpf (Coût total réglé en 3 fois en 2019, 2020 et 2021)
SUIVI DU MILIEU MARIN DANS LES	ŒIL/AEL	En l'état actuel, cette étude montre que la mise en évidence des impacts de l'activité minière sont difficiles à établir clairement. Mais en baie	8 000 000 xpf

<p>BAIES KWE ET DE PORT BOISE</p>		<p>Kwé, les fortes concentrations en cobalt et en nickel, tant dans la colonne d'eau que dans les sédiments, suggèrent que ces deux traceurs d'origine latéritique sont des produits de lixiviation des latérites jaunes qui font actuellement l'objet de leur exploitation. L'ensemble des résultats ne permettent pas de considérer la baie de Port Boisé comme dénuée de toute influence minière. En effet, d'une part, d'anciennes concessions minières ont par le passé été exploitées et sont aujourd'hui en proie aux mécanismes de lixiviation des sols par les pluies et, d'autre part, il semble qu'une fraction des eaux provenant de la Kwé puissent être transportée jusque dans Port Boisé où, avec la circulation générale, elles sont ensuite diluées en atteignant les couches plus profondes. De cette étude, il ressort assez clairement la nécessité d'effectuer des calculs de flux de matière (modélisation hydrodynamique) entre ces deux baies et des mesures géochimiques intégratrices complémentaires de type séquentiel. En effet, ces mesures mériteraient d'être mises en place sur un plus long terme afin de statuer sur le fonctionnement des deux baies et leurs impacts respectifs liés, soit à leurs passifs historiques ou bien à des perturbations d'origines anthropiques actuelles.</p>	<p>(Coût total réglé en 3 fois entre 2019 et 2020)</p>
--	--	---	--

C) Etat de l'équipe fonctionnelle du CCCE

Les techniciens du CCCE mis à disposition par VALE NC :

Warren KOTOPEU : non disponible

Fabienne ATTI : non disponible

Alphonse OUETCHO : non disponible

Nicolas MARIN : non disponible

III. Perspective de développement

A) Projet de restructuration du CCCE à présenter (Cf Annexe)

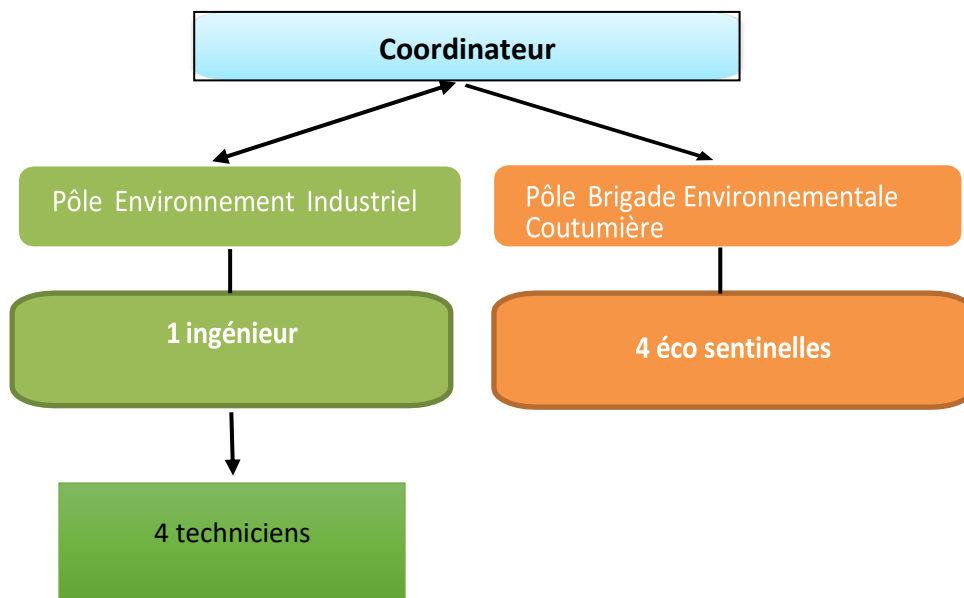
1.1) Organisation

Le CCCE a souhaité renforcer ses missions en s'impliquant davantage dans la gestion et la valorisation des espaces naturels du Grand Sud, être le garant de la préservation des us et coutumes des populations kanak et veiller au développement économique et social des populations hors secteur minier. Pour cela, le CCCE a validé par délibération en conseil le 05 mars 2021 le projet de restructuration afin que la structure officialise une nouvelle organisation afin de répondre aux besoins de la zone et aux différentes missions de suivi de l'industriel.

1.2) Organigramme

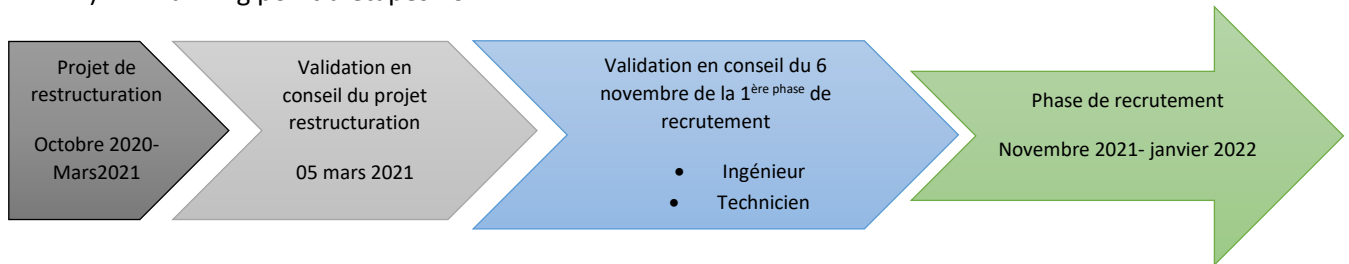
La structure se compose d'un coordinateur qui aura la responsabilité d'harmoniser et optimiser les missions de chacun par rapport à l'objectif général du CCCE en termes de suivi de l'exploitant et de préservation de son environnement naturel et social et s'assurer que l'outil réponde activement et physiquement aux missions fixées initialement :

- **Pôle Environnement Industriel** : dédié à la surveillance et au suivi environnemental spécifiques aux activités des exploitants
- **Pôle Brigade Environnementale Coutumière** : centré sur les missions de suivi environnemental hors mine.

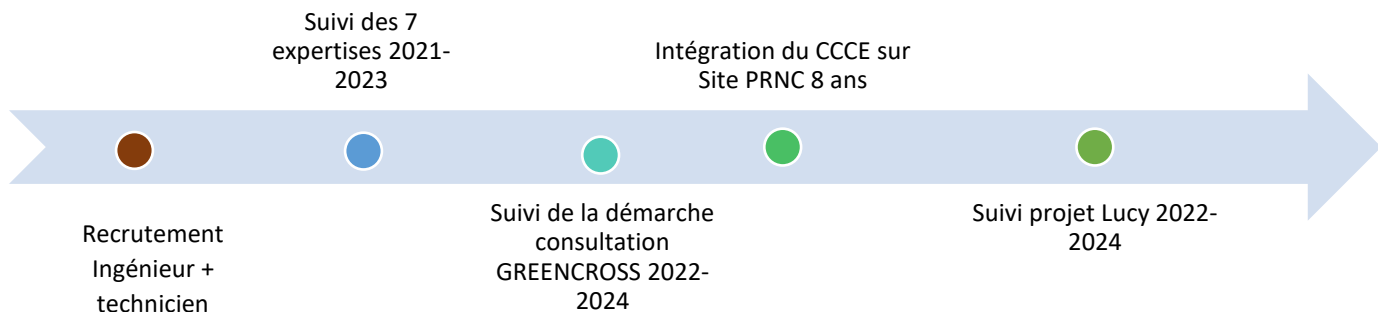


B) Calendrier 2021

1.1) Planning point d'étapes 2021



1.2) Planning des projets/dossiers importants 2022



IV) Evènements postérieurs à la clôture 31/12/20

Des évènements marquants sont intervenus entre la clôture de l'exercice et la remise du rapport de gestion prévu le 27 janvier 2022 qui ont influencé la suite des activités du CCCE et qui feront l'objet d'une présentation en détail lors du prochain rapport 2021.

En décembre 2019 se tenait la dernière rencontre du comité des signataires où le Président Directeur Général annonce la décision de Vale Toronto de quitter la Nouvelle-Calédonie et de céder le complexe Hydro métallurgique. S'en suit de longues discussions et d'échanges qui aboutiront à un conflit ouvert entre les coutumiers du Grand sud et l'industriel. Le 04 mars 2021 a été signé sous l'égide du président du Congrès, l'accord politique entre d'une part, la présidente de la province sud & les élus loyaliste et d'autre part l'ICAN & l'USUP. Depuis le 04 mars, le comité de suivi regroupant les signataires a établi une feuille de route qu'ils suivent lors d'une ou deux réunions par mois. Cependant ce conflit n'a pas été sans conséquence pour les structures du PACTE et notamment le CCCE :

- En août 2020, la direction de Vale retire tout son personnel mis à disposition du CCCE, le secrétariat, l'équipe technique et l'ingénieur.
- Octobre 2020, le CCCE se dote de son nouveau coordinateur afin d'assurer le fonctionnement administratif de l'association et mettre en action le projet de restructuration évoqué à plusieurs reprises lors des conseils précédents.
- Le 30 avril 2021, les locaux du pacte ont été perquisitionnés avec saisie des documents relatifs à la gestion 2020 et 2021

Depuis, l'association continue son évolution, et l'officialisation de la nouvelle organisation lors du conseil du 5 mars 2021 n'a fait que confirmer et assoir la nouvelle stratégie mise en place dans le but d'avoir plus d'autonomie et de transparence. Le CCCE s'attachera pour l'année 2022 à compléter le

recrutement par celui du poste d'ingénieur et de technicien et remplir les missions prévues. Pour l'heure, il faut préciser que le CCCE est toujours dans l'attente d'un accord entre l'industriel et les signataires afin de pouvoir réintégrer le complexe industriel et garantir le respect de l'environnement aux populations des tribus alentours.

Par ailleurs, la dénomination sociale de la société Vale Nouvelle-Calédonie est devenue Prony Resources New Caledonia le 31 mars 2021.

Conclusion

Ce qu'il faut retenir de l'année 2020 :

- ✚ L'année 2020 a été une année de tension. En effet, le projet de cession de VALE Nouvelle-Calédonie a quelque peu bouleversé l'équilibre social entre l'industriel et les population Kanak de l'aire Djubea-Kapumë. Ajouté à cela la crise sanitaire, le CCCE a dû doubler d'effort afin de maintenir son activité.
- ✚ Mise en œuvre de la politique d'autonomie des structures initié par le bureau et de la nouvelle organisation du CCCE.
- ✚ Comme précisé en préambule, le CCCE va connaître des changements durant la période 2021-2022 afin de pouvoir répondre aux attentes des populations et faire face à des défis socio-environnementaux toujours plus urgents. L'objectif du CCCE avec sa propre gouvernance est désormais de traiter les problématiques environnementales aussi bien dans la zone d'influence de l'usine du Sud que dans toute l'aire coutumière Drubéa-Kapumë. En ce sens, les membres du CCCE prévoient d'étoffer l'équipe technique et de valoriser les compétences humaines et professionnelles des « gens de l'endroit ».